

La **VIE** *des*
COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Vol. 17, n. 4

MONTRÉAL

Avril 1959

Compte rendu

PAR A.-M. MALO, O.F.M.

DES CONGRÈS

III^e mariologique et

X^e marial international

TENUS À LOURDES 10-17 SEPT. 1958

A L'OCCASION DU

1^e CENTENAIRE DES APPARITIONS

AVEC LA PERMISSION DES SUPÉRIEURS ECCLÉSIASTIQUES

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

959, RUE CÔTÉ — MONTRÉAL 1
CANADA



LA VIE des COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

publiée par les RR. PP. Franciscains du Canada
paraît le 15 de chaque mois, excepté juillet et août, en fascicule de 32 pages

N.B. Les abonnements commencent en JANVIER.

PRIX DE L'ABONNEMENT: \$2.75

Tout changement d'adresse est accompagné de la somme de 25 cents.

Directeur : R. P. Adrien-M. Malo, O.F.M.

5750, boul. Rosemont, Montréal 36. Tél.: CL. 9-6911

Conseil de direction :

S. E. Mgr J.-C. CHAUMONT, vicaire délégué pour les communautés religieuses.

Mgr J.-H. CHARTRAND, vicaire général d'Ottawa.

M. le Chanoine Cyrille LABRECQUE, directeur de la Semaine Religieuse de Québec.

Éditeurs responsables : Les Frères des Écoles Chrétiennes.

Secrétariat : 959, rue Côté, Montréal 1, P.Q., Canada.

Téléphone : Fr. Bertrand, é.c., UN. 1-5431*, (local 1)

de 2 h. à 5 h. de l'après-midi tous les jours, excepté le samedi et les fêtes.



LES ACTES DU III^e CONGRES MARIOLOGIQUE

rempliront 15 volumes

1. Préparation et célébration du congrès; ce volume sera publié aussi en français et illustré de nombreuses photographies.
2. Rapports des sessions plénières.
3. Le parallèle entre Marie et l'Église.
4. La coopération de Marie et de l'Église au Christ rédempteur.
5. Le pouvoir royal de Marie sur l'Église; ce volume est déjà publié.
6. Marie, mère de l'Église et son influence sur le corps mystique du Christ.
7. Les rapports de Marie avec le sacerdoce hiérarchique et spirituel.
8. Marie et la vie eucharistique de l'Église.
9. Marie, la diffusion et l'affermissement de l'Église.
10. Marie et l'unité de l'Église.
11. Marie et l'apostolat de l'Église.
12. Les apparitions mariales et leur importance dans l'Église.
13. Les guérisons et les miracles de Lourdes.
14. Le culte marial dans la liturgie ecclésiastique.
15. Marie et l'art religieux en relation surtout avec le parallèle de Marie-Église.

LA VIE DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Vol. 17, n. 4

MONTREAL

Avril 1959

ARTICLES

Description sommaire des deux congrès.....	98
Les Enseignements des sessions spéciales et des sessions plénières	
1 — Analyse.....	101
2 — Synthèse.....	111
Le Message radiophonique de Pie XII au congrès....	115
Les conclusions et les vœux.....	119
Fausse rumeur répandue pendant le Congrès.....	123

Sacra Virginitas — Directives Pratiques : vigilance.....	126
----------------------------------------------------------	-----

COMMUNICATIONS

La série des volumes prévus contenant les Actes du congrès mariologique.....	c. 2
Le Bouquet spirituel présenté au pape Jean XXIII.....	c. 3
Vaste enquête sur l'Angelus au Canada.....	c. 4
Participation canadienne au congrès de Lourdes.....	100
Lecture au Canada.....	114
Mise en garde contre Soeur Faustina Kowalska.....	122

CONSULTATIONS

9. <i>Soeur auxiliaire novice pour devenir S. de chœur.....</i>	128
10. <i>Bénédiction et vente.....</i>	128
11. <i>Chapelle de couvent assimilée à un pèlerinage.....</i>	128

DESCRIPTION SOMMAIRE DES DEUX CONGRÈS

Le 10 septembre 1958, à 2 h. 30 p.m., la séance du début du congrès se tient à la Grotte. S. E. Mgr P.-M. Théas, évêque de Lourdes et de Tarbes, souhaite la bienvenue à tous les théologiens, qu'il invite en termes délicats à se faire les instruments dociles du Saint Esprit. Puis dans la salle Notre-Dame, S. Ém. le cardinal C. Cicognani, préfet de la S. C. des Rites, prononce le discours inaugural; aussitôt après, le R. P. Paul Mélada, O.F.M., secrétaire de l'Académie Mariale Internationale, fait la lecture du chirographe papal nommant le T. R. P. C. Balic, O.F.M., président des congrès; celui-ci expose et commente le programme complet des deux congrès.

Alors S. E. Mgr J.-B. Maury, évêque coadjuteur de Lourdes, S. H. Monsieur Antoine Béguèr, maire de Lourdes et les représentants de chacune des sections du congrès, viennent chacun en sa langue propre présenter leurs salutations et leurs vœux aux congressistes.

LE III^e CONGRÈS MARIOLOGIQUE 10-14 SEPTEMBRE

Le thème tient en ces deux mots: MARIE ET L'ÉGLISE; il est étudié dans des sessions plénières tenues dans la matinée et dans des sections particulières qui se réunissent dans l'après-midi.

Aux sessions plénières ont pris la parole S. Ém. le cardinal C. Cicognani, S. E. Mgr P. Parente et les théologiens Balic, O.F.M., Bélanger, O.M.I., Ciappi, O.P., De Aldama, S.J., Doronzo, O.M.I., Fenton, Garcia Garcés, C.M.F., Koser, O.F.M., Koester, S.A.C., Laffon, Laurentin, Malo, O.F.M., Muller, Munos Vega, S.J., Nicolas, O.P., Philips, Roschini, O.S.M., Florisoone. Le dernier discours fut réservé à S. Ém. le cardinal Eugène Tisserant, légat *a latere* de Pie XII.

Les sections particulières au nombre de treize furent organisées par différents instituts scientifiques; deux cent douze conférenciers y présentèrent des rapports. Des théologiens, surtout mariologues, au nombre d'environ cinq cents y représentaient environ trente-quatre instituts ou universités catholiques dont Québec, Montréal, Ottawa, Sherbrooke; quarante communautés religieuses y participaient par leurs supérieurs généraux ou des délégués.

Ce n'est que dans la soirée du 13 septembre que, mise à la disposition de Pie XII par la France, La Caravelle en provenance de

Rome déposa S. Ém. le Cardinal Légat et sa suite à l'aéroport de Lourdes, d'où le cortège conduit par M. Pflimlin représentant du Gouvernement Français, se dirigea vers l'esplanade de la basilique du Rosaire pour la réception officielle.

Le jour de la clôture, le 14 septembre, après la messe du Cardinal Légat à la Grotte, il y eut messe solennelle de S. E. Mgr J. Kiwanuka avec homélie de S. E. Mgr Marcel-M. Dubois, procession eucharistique présidée par S. Ém. le cardinal Frings et exposé synthétique des travaux par le T. R. P. C. Balic, O.F.M., suivi d'un très éloquent discours de S. Ém. le Cardinal Légat.

LE Xe CONGRÈS MARIAL INTERNATIONAL 13-17 SEPTEMBRE

Pour approfondir le thème: QUE LE RÈGNE DE MARIE ARRIVE AFIN QU'ARRIVE LE RÈGNE DU CHRIST, les congressistes furent convoqués en sessions plénières et en sessions particulières; cent cinquante-huit dissertations y furent présentées; neuf cardinaux et cent cinquante patriarches, archevêques et évêques y participèrent; dans chacune des trente sections particulières, conformément au désir de Pie XII, au moins une dissertation étudia la prière de l'angelus. Certaines sections furent présidées par LL. ÉÉmm. les cardinaux Ottaviani, Tappouni, Quiroga y Palacios, la section irlandaise par De Valera, celles des pères de famille par le prince Xavier Bourbon-Parme, d'autres eurent la visite de LL. ÉÉmm. les cardinaux Cerejeira, Spellmann, Frings, Roques, de LL. EE. NN. SS. Marella, Richaud, Audrain, Bucki, Garrone, Gonzales, Gaudron, Michon, Perantoni, Suenens...

Il faut accorder une mention spéciale à S. E. Mgr Sloskans que les auditeurs saluèrent comme un martyr de la foi: emprisonné et exilé deux fois par les russes, il est une troisième fois conduit captif en Sibérie d'où avec l'aide de Dieu il réussit à s'enfuir et se retira en Belgique.

Le 15 septembre, le R. P. Richard Lombardi, S.J., prêcha le chemin de la croix pour l'Église souffrante, dans la basilique S. Pie X.

Le 16 septembre, dans la basilique du Rosaire se tient la dernière session culturelle, au début de laquelle les bannières de dix-huit nations furent présentées au sanctuaire de Lourdes.

Dans la nuit du 16 au 17 septembre des veillées nocturnes réunirent devant le S. Sacrement exposé les prêtres dans la basilique de l'Immaculée-Conception, les religieuses dans la crypte, le peuple dans la basilique du Rosaire.

Le 17, dernier jour du congrès, dans la basilique S. Pie X, S. Ém. le cardinal E. Tisserant, célébra l'inoubliable messe du congrès en présence de cinq cardinaux, d'un grand nombre d'archevêques et d'évêques, des autorités civiles et militaires et d'une très nombreuse foule de fidèles. Partie de la Grotte une procession parcourut pendant plus de deux heures les rues de la ville et se réunit sur la place du Rosaire où, vers cinq heures, S. S. Pie XII, par son message radio-diffusé et la bénédiction apostolique, mit fin aux inoubliables solennités du congrès.

Chacun des jours des congrès les processions du S. Sacrement de l'après-midi et des flambeaux du soir revêtirent une splendeur inaccoutumée. Il faut mentionner les concerts sacrés dirigés par Me Lesbordes, chanoine, et exécutés par un chœur formé des chorales de Lourdes et des villes voisines. L'exposition du livre marial attira l'attention des congressistes. Parmi les réceptions vinrent en premier lieu celle de la France, celle du Cardinal Légat, celle du maire de Lourdes, enfin celle de S. E. Mgr P. Théas; cette dernière réunit les comités d'organisation ainsi que les présidents et les secrétaires des sociétés mariales: parmi les convives se trouvaient M. A. Ferland, les RR. PP. Bélanger, O.M.I., Gauthier, C.S.C., Malo, O.F.M.

Est-il besoin de noter en terminant cette évocation sommaire que les détails contenus ici ne concernent que la partie extérieure du congrès mariologique-marial de Lourdes et n'expriment qu'une faible idée de la grandeur, du sens et de l'importance du congrès.

PARTICIPATION CANADIENNE AUX CONGRÈS DE LOURDES

Les délégués de la Société canadienne d'Études mariales qui ont présenté des communications à Lourdes sont les RR.PP. *Émilien Lamirande*, o.m.i., étudiant en ce moment à Innsbruck, Autriche; *Wenceslas Sebastian*, o.f.m., professeur de Théologie dogmatique au séminaire Regina Cleri, à Regina, Sask.; *M. l'abbé Georges Renaud Pilote*, professeur de Théologie au séminaire de Chicoutimi; les RR.PP. *Roland Gauthier*, c.s.c., supérieur de l'Oratoire St Joseph, de Montréal; *Adrien M. Malo*, o.f.m., professeur d'Écriture sainte au scolasticat Rosemont, à Montréal (3 rapports); *M. Auguste Ferland*, p.s.s., aumônier de l'Hôtel Dieu de Montréal; *M. l'abbé Yvon Roy*, professeur de Théologie au Grand Séminaire de Québec; le R.P. *Henri M. Guindon*, s.m.m., de la Maison généralice des Montfortains, à Rome; le R.P. *Pierre Masson*, o.p., professeur à l'Angelicum, Rome; *M. l'abbé Pierre-E. Théoret*, curé de Ile-Perrot-Nord, près de Montréal; le R.P. *Marcel Bélanger*, o.m.i., directeur des facultés ecclésiastiques et de Droit civil de l'université d'Ottawa, secrétaire de la Société canadienne d'Études mariales (2 rapports).

LES ENSEIGNEMENTS DES SECTIONS SPÉCIALES ET DES SECTIONS PLÉNIÈRES

a) *Analyse*

Le thème unique: MARIE ET L'ÉGLISE présentent tant d'aspects variés qu'il semble engager presque toute la théologie. Ceux qui se montraient plus aptes à manifester le rôle et la place de Marie dans l'Église furent seuls retenus. Des sessions plénières comme des sections spéciales, il est résulté une somme de travaux concernant Marie, l'Église, la théologie positive et spéculative, l'histoire, le culte, l'art et l'influence exercée par Marie dans l'Église.

Dans la session plénière inaugurale, le R. P. Kôster, secrétaire de la société mariologique allemande, après avoir décrit la méthode christologique et ecclésiologique, rapporte clairement ce qui selon les plus récentes recherches doit être jugé comme le minimum attribué à Marie dans sa collaboration à la réception. Puis le Me Gégard Philips, docteur de Louvain, expose l'unité intime du Christ et de l'Église. Enfin l'attention des congressistes devait être fixée sur la transcendance de Marie, ou plutôt sur ses relations avec la Ste Trinité, le Christ et les fidèles selon la doctrine du magistère ecclésiastique (P. Nicolas, De Aldama). Après ces préambules, chacune des sections pouvait avec plus de profit et de sécurité apporter sa contribution.

1 — SOCIÉTÉ MARIOLOGIQUE D'ALLEMAGNE

Le parallèle entre Marie et l'Église selon la Bible, les Pères, les théologiens et le magistère ecclésiastique fut très bien rendu par la société mariologique de l'Allemagne dans vingt-deux rapports distribués en trois groupes scientifiques. Le groupe exégétique a étudié spécialement les affirmations de S. Jean et sa manière de parler de Marie et l'Église; tout particulièrement il s'est arrêté au chapitre 12 de l'Apocalypse dont l'explication purement mariologique et premièrement christologique s'opposent entre elles. Le groupe historique a recueilli les données d'Ambroise, d'Augustin, des théologiens d'Occident post-cyrelliens, des commentateurs même inédits du Cantique des Cantiques comme Rupert de Deutz sur Marie et l'Église; ce que la tradition théologique a pensé de la foi de Marie durant la passion du Christ, ce que sur le même thème ont pensé les théologiens antérieurs à Scheeben et Scheeben lui-même. Enfin le groupe systématique au cours des sessions plénières a clairement proposé un ensemble d'énoncés qui recommande la solution ecclésiologique

au sujet de la corédemption sans oublier d'expliquer la force systématique du parallèle ÉGLISE-MARIE dans la structure de la mariologie.

La même société allemande, conduite par le magistère de l'Église, a toujours visé à établir sur des fondements positifs les aspects spéculatifs.

2 — SOCIÉTÉ MARIOLOGIQUE CANADIENNE

La Société Canadienne d'Études Mariales s'est imposé des travaux de recherches sur le thème ardu du rôle de Marie dans l'œuvre de la rédemption. D'un accord unanime les quinze théologiens ont qualifié d'incomplète l'enseignement qui réduit la coopération de Marie à la seule rédemption subjective, c'est-à-dire à la seule distribution des mérites acquis par le Christ; de même ils ont rejeté comme absolument insuffisante l'opinion qui admettant la coopération de Marie dans l'acquisition des mérites s'en tient à un rôle médiat; aussi ont-ils tous proclamé la coopération immédiate de Marie dans la rédemption objective.

Approfondissant la nature de cette coopération mariale, ils ont soutenu que la théorie de la « pure acceptation » affaiblit cette coopération, bien que par ailleurs Marie a réellement accepté le plan et les dons de Dieu. Ils sont ainsi parvenus à cette conclusion que la coopération de Marie « consiste dans une activité ou causalité authentique et positive de Marie en vue de réconcilier l'univers avec Dieu ». L'admission de cette causalité ne permet nullement de prétendre que la noble associée du Christ ait versé un prix distinct du prix fourni par le Christ au point que le rachat résulte de deux prix distincts; il est nécessaire de soutenir que, selon la manière qui lui est propre, Marie au moment où le Christ opérait le rachat et s'unissait en cet acte sa mère, a versé le prix unique de notre salut et de notre réconciliation.

Quant aux relations entre Marie et l'Église, il découle qu'en Marie coopérant d'une manière active à l'économie de notre salut, l'Église joue un rôle: tout d'abord de Marie, elle a reçu le fruit d'une manière sociale et pour les autres membres comme cela lui convient dans la rédemption objective; de plus mystiquement une avec Marie qui en est le membre intrinsèque et suprême ainsi que par la médiation de Marie, l'Église concourt à sa propre restauration.

N'allez pas croire qu'en toutes et chacunes de ces questions les théologiens canadiens ont manifesté un accord unanime; ainsi si

plusieurs semblaient manifestement portés à reconnaître à la coopération mariale un mérite de condignité relative, un rapporteur, et non le moindre, s'en est tenu au mérite de convenance du plus haut degré. De même si deux rapporteurs, appuyés sur la logique du mystère marial et sur des arguments d'autorité comme l'encyclique *Ad cæli Reginam*, admettent l'influence physique de Marie dans la distribution des grâces, les autres ont exprimé des avis contraires.

3 — SOCIÉTÉ MARIOLOGIQUE FRANÇAISE

Puisque de toute éternité Marie a été prédestinée au rôle de généreuse associée du Christ rédempteur tant pour l'acquisition que pour la distribution des grâces au point de devenir non seulement la mère de Dieu mais aussi la mère spirituelle de tous les croyants et la dispensatrice de toutes les grâces, son pouvoir royal sur l'Église, son influence sur le corps mystique du Christ, son rôle dans l'apostolat, les missions, la diffusion et la stabilité de l'Église apparaissent de prime abord de très grande importance.

En quinze rapports, la société mariologique française a traité savamment de la royauté de Marie sur l'Église. En cette question l'encyclique *Ad cæli Reginam* apporte un document qui suscite des recherches plus profondes de la théologie tant spéculative que positive. Selon la Bible, Marie est la mère du roi des rois; il convient de préciser la dignité et les fonctions réservées à la mère du roi chez les peuples de la Palestine et des régions voisines. De plus, des enquêtes ayant déjà été faites sur les neuf premiers siècles, on étudia la royauté de Marie dans la liturgie orientale et occidentale, les fondements (maternité divine et compassion) de cette même royauté chez les auteurs du XIIe siècle, sa nature (sublimité et puissance), ses manifestations (intercession et influence directe sur les âmes); tous ces enseignements furent expliqués surtout au XVIIIe siècle et par les prédicateurs populaires et surtout par les théologiens et les autres mystiques obligés de défendre le titre de Notre-Dame et la dévotion qui en découle.

Confirmés par ces enseignements, les théologiens de notre temps pourront mieux approfondir et comprendre le caractère particulier et la dépendance de la royauté mariale, les sérieuses difficultés de l'analogie en cette matière; on met la royauté de Marie en relation avec sa glorieuse assomption, comme la royauté du Christ évoque

le souvenir de son ascension; cependant le seul énoncé de cette comparaison suffit à faire sentir les différences qui distinguent l'une de l'autre.

Marie est l'associée du Christ rédempteur non comme épouse mais comme mère (reine de miséricorde); aussi avec le Christ fonde-t-elle le royaume des fidèles et unit-elle ses actions à celles du Christ pour le salut des croyants. L'exercice propre de la royauté mariale se fait par l'intercession sans exclure l'union d'amour. Notre reine unie au Christ peut donc sur les grâces jouer le rôle d'une vraie cause instrumentale (selon le P. Gagnebet); en tenant compte de ses relations avec l'église militante et souffrante, on peut plus facilement définir la doctrine de la compassion; on peut aussi avec plus de certitude déterminer la place de la Vierge dans l'Église et dans le corps mystique du Christ, dont elle est la reine.

4 — SOCIÉTÉ MARIOLOGIQUE ESPAGNOLE

En plus de vingt rapports, la société mariologique espagnole a mis en lumière le thème: Marie, mère de l'Église et son influence sur le corps mystique du Christ. Constatant que la plupart des études récentes porte sur la maternité, il a semblé opportun de préciser la pensée des théologiens espagnols sur ce point.

Or la maternité semble découler d'une union, d'une association singulière de Marie avec le Christ; active et efficace depuis l'instant de l'incarnation jusqu'au calvaire, cette union fonde la médiation universelle de Marie avec son triple élément: intercession, acquisition et distribution des grâces. Puis sont abordées une à une les questions suivantes: doctrine des orientaux sur l'association de Marie à son fils dans la distribution des grâces, concept de l'union intrinsèque entre la maternité divine et la maternité spirituelle, efficacité de Marie dans la production des grâces, sans excepter la grâce sacramentelle, efficacité de Marie sur toute la vie spirituelle.

La conclusion finale de la section espagnole se trouverait dans le principe de la corédemption objective faisant fonction de fondement de l'intervention mariale dans la distribution de toutes les grâces.

5 — SECTION DE L'AMÉRIQUE LATINE

Les trente théologiens réunis dans la section de l'Amérique latine pour étudier le sacerdoce de Marie adoptèrent des voies variées:

Dès le premier rapport sur la notion de sacerdoce en général la discussion s'engagea; on ne reconnut à Marie qu'un certain sacerdoce au sens large, totalement distinct du sacerdoce ministériel et du sacerdoce des fidèles, élevé d'une manière absolument singulière à la hauteur des réalités surnaturelles. Cette thèse suscita des discussions assez longues: tous ne voyaient pas comment sauvegarder la particularité et la différence essentielle des espèces variées de sacerdoce habituellement présentées en théologie.

Les uns ne trouvaient rien en Marie qui justifîât un sacerdoce marial, comme cela arrive pour la royauté de Marie; sa participation active à la rédemption relèverait de sa condition de mère et d'associée, nullement de sa royauté. Les autres avançaient que sa participation à l'acte rédempteur du Christ lui vaut une part dans le sacerdoce fondamental du Christ au point que, pour le sacerdoce de l'Église elle serait non seulement un type mais une source. D'autres distinguant davantage soutenaient une participation de Marie au sacerdoce du Christ au sens non univoque mais analogue, en insistant sur l'application précise de l'analogie et sur la nécessité d'établir le vrai concept du sacerdoce marial. Certains voulant éviter toute confusion proposaient de parler du sacerdoce spirituel de Marie dont l'élément formel sous l'aspect ontologique serait la plénitude de grâce reçue au moment de l'incarnation, sous l'aspect actif la charité maternelle en tant qu'elle commande et informe l'acte de religion.

Omettant plusieurs thèses positives dont les conclusions ne diffèrent guère notablement de celles qui sont contenues dans l'ouvrage récent *Marie, l'Église et le sacerdoce* de M. Laurentin, retenons que certains théologiens considérant la question d'une manière spéculative pensaient que Marie influe réellement sur le sacerdoce hiérarchique soit comme institution, soit comme ministère.

Après ces discussions et d'autres, persuadée de la délicatesse du sujet et de la grande prudence requise pour éviter des conclusions déplorables, se rappelant aussi les décrets de l'autorité ecclésiastique et surtout du Saint Office, la section de l'Amérique Latine s'en tint aux conclusions suivantes: il faut admettre une certaine relation de Marie avec le Christ en tant que prêtre, cette relation diffère de celle qui relie au Christ les prêtres et qui caractérise le sacerdoce des fidèles, enfin cette relation est tout-à-fait singulière.

6 — COMITÉ DES CONGRÈS EUCHARISTIQUES INTERNATIONAUX

L'étude du sacerdoce conduit logiquement à la question des relations entre Marie et l'Eucharistie, confiée au comité des congrès eucharistiques internationaux. Huit rapporteurs y participèrent parmi lesquels S. E. Mgr P. Parente, archevêque de Pérouse. Tous admirent la thèse de la vraie et réelle coopération de Marie à la rédemption soit pour l'acquisition soit pour la distribution des grâces; comme l'eucharistie continue et prolonge l'incarnation, couronne et forme le centre de l'économie sacramentelle communiquant aux hommes les fruits de la rédemption, il résulte que Marie coopère à l'institution et à l'efficacité de l'eucharistie.

La section incline vers l'opinion qui réduit la coopération mariale à l'action instrumentale morale ou physique. Conforme à l'incarnation et à l'œuvre de la rédemption, cette action instrumentale constitue une vraie coopération, sauvegarde l'unité et la divinité de l'unique sauveur, étend la coopération mariale à tous les fruits du rachat et maintient en Marie une action propre physique comme les devoirs maternels envers son fils, morale comme le mérite et l'intercession; cependant l'action instrumentale contribue plus à la dignité de Marie.

Puisque ces éléments, expliqués surtout par S. E. Mgr P. Parente constituent les fondements vrais et solides de la médiation mariale, de la corédemption et de la maternité spirituelle, S. E. proposa les vœux suivants, acceptés par toute la section: Que la médiation universelle de Marie dans toute l'économie de la rédemption, qui peut être appelée corédemption, soit définie comme dogme de foi, en laissant de côté les points controversés; que le culte de la Vierge du S. Sacrement déjà approuvé pour la famille religieuse du B. Eymard soit soumise à une étude théologique soignée et profonde en vue d'une extension à l'Église universelle; que le thème du prochain congrès mariologique porte sur les relations entre Marie et l'eucharistie.

7 — SECTION DE L'ÉGLISE SOUFFRANTE

La coopération active de Marie dans l'acquisition du salut entraîne un rôle particulier dans la diffusion et l'affermissement de l'Église, thème développé par les vingt-trois théologiens de la section de l'Église souffrante sous le triple aspect dogmatique, historique et apologetique.

L'aspect dogmatique montre que Marie conçoit, enfante et protège toute l'Église comme mère spirituelle; l'histoire établit l'intervention mariale contre le manichéisme et dans le schisme d'Occident, en particulier dans la littérature lithuanienne et bulgare; l'apologétique enfin enregistre l'action mariale contre les erreurs modernes du matérialisme dialectique, de l'existentialisme athée et du naturalisme.

8 — SECTION DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE UNITAS

Après avoir reconnu l'extrême difficulté du retour à l'unité, les sept théologiens de cette section ont précisé le rôle de Marie, mère du Christ, tête du corps mystique: répandre l'amour, favoriser l'union entre les membres de l'immense famille chrétienne; aussi le sens des fidèles et surtout les souverains pontifes proclament-ils souvent Marie, mère de l'unité chrétienne.

Malgré les divergences, des titres annoncent clairement les prérogatives mariale: chez les orientaux *théotokos*; chez les théologiens russes de l'âge moderne comme Soloviev, Florensky, Bulgakov *sophia*; dans la liturgie orientale des textes magnifiques exaltant maternité, virginité et en quelque sens coopération au plan de la rédemption; même chez les protestants animés par la crainte que l'exaltation de Marie n'offusque la gloire du Christ, certains cherchent à dissiper cette difficulté, acceptent et augmentent partiellement le culte marial.

Après de tels développements tous réaffirmèrent l'espoir du retour à l'unité chrétienne ne doit pas être classé parmi les illusions.

9 — SECTION DE L'AMÉRIQUE DU NORD

Composée par l'université de Washington, la société mariologique étatsunienne et la commission mariale franciscaine, cette section consacra vingt rapports au rôle de Marie dans l'apostolat de l'Église. Des doctes dissertations il découle clairement que sous n'importe quelle forme d'apostolat, Marie occupe une place spéciale et joue un rôle spécifique. En ce domaine l'histoire approuve et confirme le jugement de la théologie. Dans des siècles divers et pour des œuvres variées l'influence mariale ne fut ni la même ni évidente au même degré. Aujourd'hui elle reste souvent cachée comme dans la conversion des protestants; néanmoins la dévotion mariale forme un élément

qui appartient à l'intégrité du christianisme. Les États-Unis se réjouissent que dès 1847, par conséquent avant la proclamation du dogme, Marie Immaculée leur ait été assignée comme patronne par le Saint-Siège lui-même.

10 — SOCIÉTÉ MARIOLOGIQUE PORTUGAISE

Vingt-trois théologiens du Portugal ont traité des apparitions mariales considérées dans l'histoire, la pastorale et la doctrine.

L'examen doctrinal considéra trois points particuliers: le critère permettant de discerner leur origine surnaturelle, l'intervention du magistère ecclésiastique, l'explication psychologique.

Les critères de discernement suivent les règles traditionnelles: à l'esprit du bien et du mal les modernes ajoutent la nature humaine qui parfois se trompe facilement. Tout bien considéré théologiquement il est permis de conclure qu'une révélation privée monte du fait purement humain à la valeur d'une révélation divine, puisque l'Église en reconnaît le lien intime et nécessaire avec la révélation enseignée par le magistère infallible.

Le critère ultime et décisif reste le jugement du magistère. Ce problème est étudié en rapport avec les faits de Lourdes et de Beauraing. Les documents pontificaux accordent à Lourdes une approbation non seulement négative mais positive et ce qui plus est pour l'utilité des fidèles comme le déclare Benoît XIV. L'approbation épiscopale qui fut donnée aux faits de Beauraing doit être envisagée sous deux aspects: sous l'aspect négatif, en ce sens que l'approbation ne s'étend pas à tout ce qui est rapporté, sous l'aspect positif en ce sens que l'ordinaire présente comme croyable ou imposée avec certitude morale une assertion jusque là peut-être incertaine.

Les rapporteurs, ceux du moins qui ont abordé expressément la question, ont rejeté unanimement que pour établir validement une apparition céleste il faut un miracle qui en soit distinct et qui ait été annoncé.

La psychologie fournit aux théologiens une aide précieuse pour définir la phénoménologie des apparitions; quelle est la valeur et la limite de cette aide dans l'interprétation des faits? Les notions rappelées montrent avec évidence la faiblesse, même la légèreté des objections souvent apportées contre les faits merveilleux comme les apparitions de Lourdes. A vrai dire les différences observées dans les personnages de premier plan, si l'on tient compte de leur aptitude

inégale à l'observation et au récit des faits, ne sauraient pas le moins du monde former une objection valide. C'est le même cas pour les propriétés concernant la représentation, la subjectivité, indice d'adaptation aux exigences de la nature humaine.

11 — SECTION MÉDICALE SUR LES MIRACLES DE LOURDES

Formée de médecins experts, de théologiens et de philosophes, présidée par S. Ém. le cardinal C. Cicognani, préfet de la S.C. des Rites, cette section groupa les DD. Pélissier, Van der Schueren, Bariety, Salmon, Thiebaud, Olivieri, Mauriac et Mgr S. Romani, promoteur de la foi, dans les procès de béatification et de canonisation.

Les onze rapporteurs ne manquèrent pas de rendre concrètes les difficultés de l'art du discernement des maladies et de l'explication satisfaisante des prodiges d'ordre purement naturels, tout en avouant que parfois ces difficultés peuvent être vaincues avec certitude.

Tous donnèrent leur assentiment aux points qui suivent: Les médecins comme tels ne se reconnaissent pas aptes à affirmer le caractère miraculeux d'un fait bien qu'ils puissent établir que ce fait ne peut pas s'expliquer par les lois naturelles connues; bien que ce jugement soit formé selon les données scientifiques admises de leur temps, rien n'empêche que parfois ils puissent affirmer avec prudence et certitude que tel fait s'avère inexplicable pour maintenant et pour toujours par les lois naturelles, tant il s'en manifeste étranger. Il appartient au philosophe et au théologien de procéder plus loin et à l'Église de prononcer un jugement faisant autorité et définitif.

12 — SECTION FLANDRO-HOLLANDAISE

Neuf membres de la société *Mariale Dagen* s'occupèrent du vrai sens liturgique et de la piété mariale, de Marie dans la vie liturgique, de l'importance du culte marial dans les pays russes, du culte perpétuel et universel de Marie, de la valeur culturelle des pèlerinages et des sanctuaires; uniment ils souscrivirent à trois conclusions.

1 — Comme plusieurs fêtes mariales ont été instituées en raison de circonstances aujourd'hui oubliées ou dépourvues de sens, *Mariale Dagen* désire vivement qu'un groupe de personnes compétentes s'applique à l'étude de l'opportunité de plusieurs fêtes mariales.

2 — *Mariale Dagen* regrette beaucoup l'abolition de la fête de Marie médiatrice de toutes grâces et exprime le vœu que la fête du 15 septembre des sept douleurs de Marie, par des moyens opportuns, évoque la coopération de Marie à l'acquisition du salut par l'offrande de son fils et d'elle-même au calvaire, comme l'enseignent les documents pontificaux.

3 — Les rapporteurs souhaitent fermement que les plus anciennes fêtes de Marie recouvrent leur plein sens dogmatique; ainsi ils proposent que l'annonciation devienne une fête de la rédemption, comme elle l'est dans l'église orientale qui pourrait peut-être enrichir le sens de plusieurs autres fêtes. L'annonciation rappelle le consentement de Marie à la conception du fils de Dieu comme rédempteur et ainsi à notre filiation divine dans le Christ Jésus.

13 — SECTION DE L'ART SACRÉ

L'Académie pontificale de l'Immaculée Conception désigna treize rapporteurs pour étudier l'art marial; bien que ces dissertations ne prétendissent aucunement apporter des arguments strictement théologiques, elles appuyèrent certaines thèses mariologiques sur les relations de Marie avec l'Église.

Depuis ses débuts jusqu'à nos jours, l'art marial, surtout de la peinture a parfaitement suivi et exprimé par ses propres moyens l'état de l'Église et ses moments variés de gloire, de tristesse, d'abaissement, de défense, qui comptent sur le patronage de Marie; telles sont les fréquentes descriptions des mystères marials sous l'influence des évangiles apocryphes, les cycles marials des fameuses églises de la Sicile, la représentation par l'école flamande de la médiatrice immaculée selon Apoc. 12, 1s. comme patronne de l'Église romaine contre les novateurs des XVI^e et XVII^e siècles. La peinture confirme également que la tradition historique et littéraire de la mort de Marie dépend en grande partie du pseudo-Denys l'aréopagite (début du VI^e siècle).

Toutefois la place principale et marquante est réservée à Marie médiatrice et mère de l'Église tant dans le poème chrétien de Dante Alighieri où la Vierge toujours invoquée intervient souvent d'une manière active que dans la poésie et la littérature italienne du XVIII^e au XX^e siècle. Il convient d'affirmer la même chose des autres littératures de l'univers catholique. La même place est occupée par Marie

dans l'art musical liturgique à partir du VII^e siècle ou populaire spécialement des XIII^e et XIV^e siècles.

Ces recherches mettent en relief la valeur de l'argument venant de l'étude des arts sacrés, soit pour confirmer soit pour illustrer la mariologie. C'est en ce sens que cette section a formulé des vœux: Les instituts surtout mariologiques doivent promouvoir des études scientifiques vastes et profondes conduites par des maîtres compétents sur l'art marial, témoin public et souvent populaire du dogme; de même de semblables enquêtes s'imposent dans le domaine de la littérature universelle; la Vierge, ainsi placée sur un trône académique, doit être proclamée et honorée du titre spécial de *Reine des poètes*.

Ce simple relevé ne conserve qu'un pâle reflet des treize sections recrutées dans près de trente universités, dans cinquante ordres religieux et dans tous les peuples et toutes les nations réunies à Lourdes. Celui qui s'arrêtera à considérer d'une âme sereine les points particuliers et les conclusions qui touchent les dogmes fondamentaux de notre religion comprendra l'importance de ce III^e congrès mariologique, ce qui sera mis en pleine lumière par la publication des quinze volumes des actes.

b) *synthèse*

Les rapports des vingt théologiens choisis présentés et discutés au cours des cinq sessions plénières manifestent une grande valeur. Ce qui avant tout frappe l'esprit, c'est cette commune inclination à décerner à Marie autant de privilèges que la modeste recherche de la vérité le permet tant pour son rôle public officiel dans l'économie du salut que pour sa place éminente dans l'Église.

Déjà à la session inaugurale, le R. P. Kôster distinguant la double manière christologique ou ecclésiologique de concevoir la co-opération mariale avance que l'une et l'autre, différente sur plus d'un point, s'accordent pour soutenir l'excellence et la transcendance de Marie par rapport aux autres rachetés, lui attribuer un vrai rôle social, universel, public, économique et une coopération au Christ rédempteur dans l'acquisition du salut. Cette singulière intervention comporte la *préparation* de l'incarnation par son désir et sa prière, le *commencement* de l'incarnation par la foi, le consentement et la conception, enfin l'*accomplissement* sous la croix souffrant pour notre

profit avec le Christ, acceptant sa mort, offrant à sa manière le sacrifice. Consciente du mystère, profitable à l'acquisition du salut, appartenant intrinsèquement à cette rédemption, cette coopération commencée à l'incarnation, accomplie au calvaire, continue dans le ciel: aucune grâce n'est obtenue sans l'intercession de Marie.

Ce riche exposé fut développé dans les rapports suivants.

Ainsi la transcendance élevant au-dessus de tout l'ordre de la nature et de la grâce est reconnue à la personne même de Marie qui appartient intrinsèquement à l'ordre hypostatique (Nicolas). Marie, noble associée du Sauveur, par suite de la volonté divine, par sa compassion très intimement et très étroitement unie à la passion a mérité avec le Christ le salut du genre humain (De Aldama). Cette coopération mariale a commencé au moment de l'annonciation: prenant conscience du plan divin du salut, par son consentement elle devint alors mère de Jésus, corédemptrice du genre humain, mère spirituelle de tous les hommes (Malo).

Le fait ainsi établi, la nature de cette coopération mariale et surtout le parallèle entre Marie et l'Église est largement exploré. Certains se sont efforcés à prouver que la coopération mariale fut formelle, en ce sens qu'elle y représentait tous les autres membres de l'Église au point que, si dans l'acquisition du salut le Christ s'est comporté comme la tête, Marie s'y est comportée comme la mère de tout le genre humain (Bélangier). D'ailleurs il a été admis qu'il faut au moins concéder à Marie l'action et la causalité reconnues aux sacrements; en conséquence son influence causale sur le corps réel et mystique du Christ est moral et physique dans l'ordre de l'action instrumentale (Parente) en sorte que Marie par contact de sa puissance se trouve dans l'Église y produisant lumière, chaleur, vie surnaturelle (Roschini).

Si Marie en elle-même reçoit du Christ un amour plus grand que toute l'Église, si sa plénitude de grâce contient toutes les perfections de la grâce de l'Église, si elle fut rachetée avant l'Église et exerça une fonction propre avant la fondation de l'Église, participant avant toute l'Église à la résurrection du Christ et à sa session à la droite du Père (Nicolas), ne faut-il pas placer en dehors et au dessus de l'Église cette créature si singulière, si privilégiée, si voisine de la Ste Trinité? Les uns (Nicolas) répondent non, tandis que d'autres (Philips) n'hésitent pas à répondre que Marie est et *dans* l'Église et au-dessus d'elle: *dans* à cause de son appartenance au corps, *au dessus*

parce qu'elle introduit l'économie inexistante du salut par la vertu du Christ.

Pour la terminologie (Marie est-elle épouse du Père, mère ou fille du Christ... ?) certains ont soutenu en passant (Nicolas) une certaine ressemblance admirable entre la maternité de Marie et le Père « de qui toute paternité au ciel et sur la terre tire son nom », notant plus loin que la perfection de cette ressemblance inclut une très grande spiritualisation de cette maternité, bien plus une participation à l'Esprit d'amour par lequel le Père et le Fils s'aiment mutuellement: *L'Esprit Saint viendra sur toi et la puissance du Très-Haut te couvrira de son ombre* (Nicolas). D'autres (Garcia Garcés) traitant expressément des relations de Marie avec la tête du corps mystique soutinrent qu'elle est à la fois mère et fille. En effet « le Christ appartient à l'Église, se formant lui-même et unissant le corps mystique; de plus, Marie appartient à l'Église mais comme une mère qui associée au Christ et dépendant absolument de lui a participé à la formation du corps mystique. Par rapport à la tête du corps mystique Marie est donc vraiment fille spirituelle « *figlia del tuo Figlio* », par rapport au corps lui-même à savoir l'Église, en tant que l'Église se distingue du Christ, nous croyons que Marie doit être appelée non pas fille mais mère ».

Dans la ville même de Lourdes les relations de Marie avec l'Église se manifestent d'une manière particulière presque visiblement: le message de Lourdes considéré dans son origine historique, les paroles et les gestes tant de la Vierge que de la voyante soigneusement médités apparaissent comme un écho authentique de l'évangile du Christ (Laurentin). Les continuelles manifestations de la grâce et de la vie théologale, la confirmation du dogme de l'Immaculée Conception et de l'eucharistie prouvent que le sanctuaire de Lourdes est le triomphe du miracle, de l'ordre surnaturel et fournissent un précieux secours à l'Église de Dieu dans sa lutte continuelle contre le matérialisme athée (Munôz Vega, Laffon).

La bienveillance divine ayant confiée à Marie un rôle aussi sublime, un poste aussi important dans le corps mystique qui est l'Église, il devient évident que le culte marial touche aux fondements de notre religion et par conséquent il semble bien naturel que les papes, surtout des dernières décades, aient inculqué aux chrétiens le caractère obligatoire de la dévotion mariale (Ciappi).

De pareilles expressions peuvent parfois passer pour exagérées; elles rappellent à notre mémoire les paroles lues dans les œuvres de

S. Alphonse: « La louange de Marie est une source intarissable: plus on y puise, plus elle se remplit; plus elle se remplit, plus elle se dilate ». Pendant que dans la ville de Lourdes, les foules considérables acclamaient Marie, de leur côté les théologiens reprenant à leur compte ce mot d'un pieux serviteur de Marie: « Nous sommes contraints de louer, pour que notre silence ne passe pour ingratitude » et conduits par une sainte audace ont formulé des éloges si remarquables en l'honneur de Marie.

Selon le conseil de S. Bonaventure: « Il ne faut pas inventer de nouveaux honneurs à la gloire de Marie qui n'a aucun besoin de nos mensonges, elle qui est tellement pleine de vérité », nous devons nous contenter des réalités vraies et solides. C'est pourquoi, le soir du 13 septembre et dans la matinée du 14, des théologiens ont cherché à ramener à la juste expression les diverses affirmations prononcées durant le congrès et spécialement à préciser la notion de la rédemption objective et à savoir si Marie doit être assimilée au Christ ou à l'Église. Bien que trop préoccupées de terminologie, ces discussions contribuèrent à rejeter certaines ambiguïtés, à révéler la richesse du thème Marie-Église et l'absence parmi les théologiens accourus à Lourdes de minimalistes ou maximalistes.

LECTURE AU CANADA

Les Canadiens lisent plus que jamais, si l'on en juge par la statistique des prêts contenue dans le Relevé des bibliothèques 1954-1956 publié par le Bureau fédéral de la statistique. Durant la période 1951-1956, les prêts ont augmenté de près de 42 p.c., nonobstant l'avènement de la télévision au Canada. C'est aux enfants qu'on doit en grande partie cette augmentation, car les prêts dans leurs rayons ont augmenté de 83 p.c. au cours des cinq ans. Le relevé du Bureau donne la statistique de 828 bibliothèques publiques, de 11 bibliothèques circulantes et de prêt par correspondance, de 263 bibliothèques universitaires ou collégiales, de 109 bibliothèques fédérales, de 115 bibliothèques provinciales et de 168 bibliothèques professionnelles, d'entreprises ou techniques. De 1951 à 1956, le nombre de volumes des bibliothèques publiques a augmenté de 34 p.c., leurs abonnés de 54 p.c., et leurs recettes de 32 p.c. Durant la même période, la population du Canada n'a augmenté que de 14.8 p.c. On a signalé des collections de plus de 100,000 volumes chacune dans 15 bibliothèques universitaires ou collégiales, dans 8 bibliothèques fédérales et dans 4 bibliothèques provinciales; et 4 bibliothèques professionnelles, d'entreprises ou techniques ont signalé de 50,000 à 100,000 volumes.

LE MESSAGE RADIOPHONIQUE DE PIE XII

A l'occasion de la clôture du dixième congrès marial international de Lourdes, le pape Pie XII, a fait parvenir aux participants, le 17 septembre, un message prononcé au micro, en français, au Palais pontifical de Castelgandolfo.

Vénérables frères et bien-aimés fils, pèlerins de Lourdes, qui avez pris part, en la Cité de Marie, au grand congrès marial international, puissent ces ondes mystérieuses et invisibles qui vous portent avec Notre voix le témoignage de Notre affection et de Notre intérêt, rebondir sur le massif rocheux de Massabielle et revenir à Nous, messagères de l'enthousiasme et de la dévotion qui vibrent dans vos prières et vos chants en l'honneur de la Reine du ciel et de la terre qu'en ce moment vous acclamez, lui redisant une fois de plus: Ave Maria!

C'est le salut de l'ange, qu'à travers les siècles l'humanité entière offre sans cesse comme une fleur à l'autel de sa Souveraine; c'est l'invocation, aussi simple que profonde, qui depuis cent ans résonne sans interruption sur ces rives bénies du Gave, invocation sereine et légère dans le murmure de l'âme fervente, douloureuse et suppliante sur les lèvres brûlantes du malade et de l'infirmes, résolue comme une profession de foi dans les accents virils de l'homme, solennelle et grandiose dans la clameur de la multitude, mais toujours pénétrée d'amour pour l'Immaculée et d'une profonde affection filiale qui trouverait difficilement une expression plus parfaite. Et Nous-même évoquons d'ici, non sans émotion, cette heure bienheureuse où il Nous fut donné, à Nous aussi, d'élever les yeux vers la Dame blanche des Pyrénées et de lui murmurer: Ave Maria!

Pendant toute l'année, Nous avons suivi de Rome, que tant de liens unirent à Lourdes dès que ce nom commença à résonner dans le monde, l'actuel centenaire: par Notre parole, quand il était opportun, par la pensée, à tout moment, et par la concession de grâces très spéciales, en manifestant de toutes les manières possibles Notre paternelle affection. Nous avons été le témoin, en la Ville Éternelle, de la joie et de la consolation spirituelle de tant de Nos fils, dont les yeux rayonnants semblaient garder encore le reflet céleste de la Grotte miraculeuse qu'ils venaient de visiter.

Mais, de toutes les manifestations du centenaire, le congrès marial international, préparé de longue date par des théologiens réputés, est, sans conteste, la plus solennelle. Un nombre imposant de princes de l'Église, d'archevêques et d'évêques entourent Notre légat, et c'est à dessein que Nous avons choisi pour Nous représenter

Notre Vénérable Frère le cardinal doyen du Sacré Collège, pour lequel Nous nourrissons une si profonde estime et une vive affection, Nous sommes heureux qu'il préside en Notre nom ces grandioses cérémonies. De grand cœur aussi, Nous saluons, avec l'évêque de Tarbes et Lourdes, et son coadjuteur toutes les hautes personnalités religieuses et civiles présentes au congrès. Nous tenons également à exprimer Notre gratitude aux autorités françaises pour l'accueil plein d'honneur et de courtoisie réservé à Notre éminent légat, non moins que pour toutes les facilités accordées cette année aux milliers de pèlerins venus des régions les plus lointaines. N'est-ce pas d'ailleurs une des gloires de la France, terre privilégiée de Marie de posséder sur son sol un tel sanctuaire de renommée mondiale ?

N'en doutez pas, bien-aimés congressistes ! C'est Marie qui, en une heure critique de l'humanité, voulut rappeler à ses fils égarés le vrai sens de la vie, en montrant sa transcendance fondamentale et son union à l'autre vie, qui seule nous donnera le véritable et parfait bonheur. C'est Elle qui daigna leur enseigner, avec la tendresse et la pédagogie d'une mère, les deux grands moyens essentiels de parvenir à un but si élevé : la prière assidue et confiante, et l'indispensable mortification chrétienne qui la soutient. Sa prudence surnaturelle leur indiqua la route sûre : celle qui passe par les représentants de son Fils sur la terre, celle qui passe par l'Église. C'est Elle qui, anxieuse du bien de tous, lança le grand appel aux multitudes, pour qu'elles accourent boire à ces eaux miraculeuses, qui guérissent les âmes aussi bien que les corps. C'est Elle qui, avec une indicible douceur, voulut en quelque sorte demeurer parmi nous pour y être notre secours perpétuel et notre sûr refuge, fortifiant notre foi par de nouvelles et innombrables merveilles, soutenant notre espérance par sa miséricorde inépuisable et magnanime, et attisant la flamme de notre charité par sa beauté céleste, sa bonté sans limites et ses faveurs sans nombre.

Et parce qu'il en est aujourd'hui comme au siècle passé ; parce que nous sommes sûrs que jamais ne nous feront défaut sa sollicitude et son assistance ; parce que de cette Grotte bénie ! — ô Mère généreuse — ne peuvent cesser de descendre sur la terre les torrents de vos grâces maternelles, pas plus que l'eau ne peut cesser de courir par ces vallées et le soleil de répandre chaleur et lumière, Nous voulons proclamer bien haut, à la fin du congrès qui couronne en quelque sorte cet incomparable centenaire, Notre certitude que la restauration du règne du Christ par Marie ne pourra manquer de se réaliser,

car il est impossible qu'une telle semence, jetée avec tant d'abondance, ne produise pas les fruits les plus vigoureux.

Nous savons très bien comment les puissances de l'enfer s'efforcent de toutes manières de ravager l'héritage de Marie, dépouillant la jeunesse de son innocence et de sa pudeur, attendant à la sainteté et à l'unité du mariage, excitant l'une contre l'autre les classes sociales, comme si tous les hommes n'étaient pas frères, opprimant l'Église partout où elles réussissent à s'introduire et propageant le plus radical des matérialismes. Mais Nous savons aussi quelle soif de lumière et de vérité palpite au fond des cœurs, quel sincère désir de trouver Dieu anime les âmes de ceux mêmes qui ne peuvent rien en manifester sans risquer leurs biens et leurs personnes; Nous savons la puissance des forces spirituelles qui pointent de toutes parts, comme l'annonce d'un splendide printemps.

Vous-même, n'avez-vous pas vu les hommes accourir cette année aux pieds de la Vierge avec la paix et la sérénité de qui vivrait dans un monde sans problèmes, et non sous la menace d'une catastrophe sans précédent? Ne les avez-vous pas vus se tendre la main, souriants et fraternels, comme s'ils n'appartenaient pas à des peuples qui se regardaient hier, pleins de haine, de tranchée à tranchée? Ne les avez-vous pas contemplés, assiégeant les confessionnaires, s'agenouillant en files interminables pour recevoir la Manne descendue du ciel, priant sans fatigue les bras en croix devant la Grotte ou chantant, quand vient la nuit, les louanges de Marie en lumineux cortège? Ne les avez-vous pas vus partir tous, croyants pleins de ferveur ou pécheurs régénérés, privilégiés de la grâce de Marie ou malades s'en retournant avec leur mal, ne les avez-vous pas vus rentrer tous à leurs foyers le front rayonnant de la lumière de Dieu, animés du plus fervent désir de vivre une vie meilleure, une vie nouvelle sous le manteau d'azur de Celle dont ils n'oublieront jamais le sourire?

A Lourdes, a-t-on dit, s'est ouverte une fenêtre qui regarde le ciel. Ajoutons que si par cette fenêtre il nous est donné de jouir d'avance de la gloire céleste, par elle aussi descend continuellement un torrent de lumière et de grâces ravivant la confiance dans les destinées d'une humanité, anxieuse de développement et de progrès sans doute, mais bien plus encore de sérénité et de paix.

Frères et fils bien-aimés! Implorez pour le monde, en cette heure solennelle, tous les dons qui vous paraissent nécessaires et opportuns, chacun selon les besoins qu'il connaît, mais demandez

surtout que cessent haines et discordes, que les voix insolentes de la convoitise et de l'orgueil soient réduites au silence et que brille enfin sur la terre le soleil joyeux et bienfaisant de la paix tant désirée: la paix du Christ, qui surpasse tout sentiment, dans le cœur des hommes, dans leurs relations sociales et internationales, conséquences naturelle de l'application intégrale de l'Évangile! Appelez de vos prières le règne du Christ auquel votre Mère très aimante vous invite par son exemple et pour lequel son intercession maternelle vous procure sans cesse tous les moyens nécessaires; n'y possède-t-Elle pas, en effet, une place privilégiée à cause de la fonction que la Providence a voulu lui assigner dans la vie de l'Église et de chacun de ses membres?

Voilà pourquoi, ô très douce Mère et très puissante avocate, vous avez voulu poser votre pied délicat sur ce roc pyrénéen, et faire de cette vallée ignorée un immense sanctuaire dont les nuées du ciel forment la voûte; un sanctuaire où votre Fils très aimant soit continuellement honoré dans le Sacrement de son amour, reçu avec ferveur en des milliers de poitrines, qui peut-être savourent encore les douceurs de la réconciliation, et constamment invoqué par les lèvres tremblantes de qui vient lui confier une douleur, à laquelle rien au monde ne peut plus porter remède!

Que ce soit votre œuvre, ô Souveraine des anges et Reine de la paix! Ne laissez pas de tels triomphes confinés dans les étroites limites de votre sanctuaire, mais comme un torrent irrésistible se déverse par les vallées ouvertes, atteint les cimes et les dépasse pour finalement tout remplir et tout inonder de l'allégresse et de la fécondité de ses eaux vives, qu'ils se répandent à travers toute la terre, purifiant les âmes, guérissant les blessures, aplanissant les difficultés, vivifiant toutes choses, de sorte que, par votre puissante intercession et votre constant secours, se réalise enfin le Règne du Christ: « Regnum veritatis et vitæ, regnum sanctitatis et gratiæ, regnum iustitiæ, amoris et pacis »!

Et qu'à Notre fervente prière s'unisse celle de la petite fleur que vous-mêmes avez daigné cueillir dans la plus humble prairie pour la faire épanouir au jardin du ciel, sainte Marie-Bernadette Soubirous, dont les vertus, si aimables et silencieuses, si profondes et peu apparentes, pourraient tant apprendre à notre siècle confus et agité.

LES CONCLUSIONS ET LES VOEUX

Au début du congrès on entretenait l'intention de proposer des conclusions et d'émettre un vœu à la fin sur le rôle et la place réservés à Marie dans l'Église.

Mais de telles richesses apparurent en chacune des conférences et des sections, un tel accord sur la substance accompagné d'une telle divergence dans les expressions que dans ce domaine il eût été difficile de préparer avec entente unanime des conclusions en formules strictement scientifiques. Certains pensèrent possible de traduire le rôle marial dans l'économie du salut dans des propositions admettant une spéciale intervention dans l'œuvre de la rédemption, intervention 1) distincte du rôle de céleste intercession et de distribution des grâces, 2) fondée sur l'association de Marie au rédempteur dans l'œuvre même de la rédemption: à cause de cette association Marie participe vraiment à l'acquisition du salut, 3) accomplie par ses actes méritoires et sanctifiants de sa vie mortelle, spécialement par l'oblation de son fils au calvaire; 4) actes posés par Marie et acceptés par Dieu comme des actes officiels de la noble associée du Christ, 5) nécessaires au rachat tel qu'il a été ordonné par Dieu de toute éternité, 6) rendus efficaces dans l'ordre du salut par les mérites du Christ, victime unique, prix unique de notre salut et totalement dépendants de ces mérites.

Tout bien pesé il a semblé moins opportun de soumettre ces conclusions à l'approbation de tous: elles n'exprimaient pas le résultat total des enseignements et des discussions de tant de rapports.

Quant aux vœux, il convient de reconnaître une grande valeur à celui qui fut émis par plusieurs sections et par S. E. Mgr P. Parente, archevêque de Pérouse: Définir la vérité dogmatique de la médiation universelle de la mère de Dieu; ainsi aux quatre dogmes ornant la couronne mariale et qui concernent surtout ses privilèges personnels viendrait s'en ajouter un cinquième mettant particulièrement en évidence son rôle et sa mission sociale. Mais ce vœu fut déjà énoncé lors du Ier congrès mariologique international, tenu pendant l'année jubilaire de 1950 et dûment offert au souverain pontife. Pie XII à plusieurs reprises a clairement éloigné de son intention le projet de définir un nouveau dogme marial, à l'imitation de son prédécesseur Pie IX qui, après avoir défini le dogme de l'Immaculée Conception, laissa à ses successeurs le soin de définir l'Assomption. Cette attitude du vicaire du Christ étant connue, il ne parut pas opportun de lui transmettre le même vœu dans les mêmes termes.

La valeur et l'importance des vœux émis par la société *Mariale Dagen* n'échappent à personne; ils touchent au culte et aux fêtes liturgiques mariales; ils rencontreraient certainement l'approbation générale si le temps ne manquait pas de les examiner attentivement et d'en suivre la discussion.

Ce qu'il n'a pas été possible d'accomplir alors sera fait ailleurs en un autre moment.

Jusqu'ici trois imposants congrès mariologiques internationaux ont été tenus; les actes du premier furent publiés en treize volumes par l'Académie Mariale Internationale; ceux du deuxième remplissent dix-huit volumes, ceux du troisième ne compteront pas moins de volumes. Bien que le premier fût consacré à la mission de Marie, le deuxième au privilège de l'Immaculée-Conception et le troisième aux relations entre Marie et l'Église, le point central en tous reposait sur le dogme fondamental de la rédemption soit dans son application à Marie soit dans la coopération active de Marie non seulement comme mère mais aussi comme associée au rachat du genre humain. Avec cette vision universelle et quasi encyclopédique de cette vérité essentielle il devient facile de choisir des thèmes particuliers comme le culte de Marie, les rapports entre Marie et l'eucharistie; l'avantage de thèmes ainsi limités consiste à faciliter les conclusions particulières.

Tous savent qu'il existe à Rome un *conseil central* composé des représentants de toutes les sociétés mariologiques et des treize sections du congrès de Lourdes; ce conseil étudiera les vœux déjà émis ou qui seront communiqués, continuant ainsi les travaux du congrès de Lourdes. Pendant ce temps les adresses des rapporteurs sont publiées afin que chacun puisse chercher solutions, avis et les communiquer à l'Académie Mariale.

Si l'accord ne peut se faire pas même au conseil central, nous nous rappellerons le mot paulinien « recherchant la vérité dans la charité »: à dessein nous travaillons pour la vérité, désireux de parvenir à la solution des problèmes encore librement discutés.

Dans les sessions de nos congrès il faut religieusement respecter cette règle traditionnelle: « Dans les choses nécessaires l'unité, dans les douteuses liberté, en toutes charité ». L'histoire, la raison, l'expérience enseignent qu'une juste liberté s'impose et pour assurer le progrès scientifique et pour empêcher un échange frauduleux proposant l'incertain pour probable, l'opinion pour la foi, le faux pour

le vrai. L'unité des opinions désirable ne doit pas être imposée, selon le bel avertissement du P. Ledochowski: « Vu le caractère des hommes, vu les limites de notre esprit, il ne peut pas en des questions pratiques ou théoriques ne pas exister entre des hommes même très saints et très savants des divergences d'avis, comme toute l'histoire le montre abondamment depuis les temps apostoliques. Ceux qui s'efforcent de créer l'accord de tous par l'uniformité absolue des opinions, ceux-là travaillent en vain, bien plus produisent le contraire »: pareilles uniformité et unité « ni nécessaires, ni utiles, ne peuvent pas même s'obtenir; la poursuite de cette ombre vaine et trompeuse semble exposer à de sérieux dangers la charité, la science et la foi ».

Puisque l'unité des opinions n'était pas et ne pouvait pas être le but de notre congrès mariologique, en quoi faut-il en placer la valeur et le sens ?

Une réponse complète à cette question jaillira des volumes des actes. Dès maintenant nous pouvons l'esquisser. L'originalité consiste non pas dans l'invention d'un nouvel alphabet mais dans l'étincelle de génie manifestée dans la composition de chaque mot; de plus, en dogme il est permis de dire du nouveau mais dangereux d'avancer des nouveautés, des doctrines conçues par amour de la nouveauté. Les théologiens réunis à Lourdes ne songèrent pas soutenir des nouveautés opposées à la doctrine commune de l'Église; humblement, modestement, avec pénétration et souvent avec audace ils ont dit plusieurs choses d'une manière nouvelle inventant des expressions diverses pour exposer plus facilement le mystère de Marie et de l'Église et réfuter les énoncés moins exacts.

Cela vaut pour la théologie spéculative mais beaucoup plus pour le domaine exégético-historique où tant de faits importants extraits de volumes enfouis dans l'obscurité des bibliothèques furent pour la première fois mis en lumière et expliqués.

Les conférences et les discussions du congrès ont convaincu que la question de la corédemption n'est pas aussi simple et aussi claire qu'on pouvait le croire; certains aspects demeurent encore obscurs et exigent des recherches plus poussées. Excellent stimulant à d'autres efforts pour obtenir la clarté désirée.

La question de savoir si Marie doit être assimilée au Christ plutôt qu'à l'Église a servi une bonne occasion d'établir les ressemblances et les différences entre le Christ et l'Église, entre l'Église et

Marie; cela ne suffit pas à découvrir le concept intégral et complet du rôle et de la place de Marie dans l'Église; de plus, ceux qui conçoivent la coopération mariale selon la voie christologique et ceux qui la conçoivent selon la voie ecclésiologique doivent sortir un peu de leur domaine, discerner éléments accidentels et essentiels et construire de concert une synthèse commune. Ce n'est pas là l'affaire d'un jour ni d'un congrès mais le début posé à Lourdes justifie de beaux espoirs. Leurs efforts à se mieux connaître pour se mieux comprendre ouvrent la voie d'or qui conduit à la vérité et au progrès de la science sacrée.

Les vœux du congrès marial international furent proposés et approuvés par acclamation dans les sessions plénières du 15 septembre 1959 en présence de S. Ém. le cardinal E. Tisserant, légat pontifical, entouré de cinq cardinaux, d'une centaine d'archevêques et d'évêques, de plus de deux cents théologiens et mariologues, représentant les principaux instituts ecclésiastiques et les universités catholiques.

1 — Qu'il soit procédé vers l'heureuse conclusion de la cause de béatification du pape de l'Immaculée, Pie IX.

2 — Qu'en souvenir du Ier centenaire des apparitions soit étendue à toute l'Église la fête liturgique de Ste Bernadette.

3 — Que pour donner une réponse filiale à la volonté expresse du Saint-Père et pour augmenter la dévotion à la Vierge Immaculée soit toujours plus largement répandue la pieuse pratique de l'angélus parce qu'elle est très utile soit pour développer dans les âmes une très tendre piété envers Marie, soit pour élever les âmes à la méditation des plus hautes vérités et des plus augustes mystères parce que spécialement riche d'éléments hautement théologiques.

MISE EN GARDE CONTRE SŒUR FAUSTINA KOWALSKA

Dans son dernier fascicule, la Semaine Religieuse de Montréal attire l'attention du clergé sur un décret du Saint-Office, qui lui a été communiqué par S. Ém. le cardinal Pizzardo, secrétaire. La lettre dit notamment: Cette Suprême Sacrée Congrégation s'est occupée de la question des prétendues visions et révélations de Sœur Faustina Kowalska. Dans l'assemblée plénière du mercredi 19 novembre 1958, les Éminentissimes cardinaux du Saint-Office, après avoir entendu l'avis des consultants, ont décrété à ce propos: Il est établi que les révélations de Sœur Kowalska n'ont pas un caractère surnaturel; la fête de la Divine Miséricorde ne doit pas être instituée; la diffusion des images et des imprimés qui propagent la dévotion à la Divine Miséricorde, sous les formes voulues par Sœur Faustina, doit être interdite; les évêques, selon leur prudence, élimineront des autels, peu à peu, les images qui représentent le Sacré-Cœur selon les prétendues visions de la religieuse, en les remplaçant, si c'est le cas, par d'autres qui rappellent le sens exact de la Miséricorde Divine.

FAUSSE RUMEUR RÉPANDUE PENDANT LE CONGRÈS

Pendant le congrès mariologique de Lourdes une fausse rumeur a circulé. La voici: Les directeurs et les rapporteurs du congrès ont parlé comme si un cinquième dogme marial allait être bientôt défini mais le pape lui-même s'est opposé à une telle demande.

Un des journaux les plus lus de Rome, *Il Messaggero* du 15 septembre 1958, publiait un article à grandes manchettes: « La définition du dogme qui formait l'un des buts principaux du congrès ... sera confirmée et solennellement proclamée, comme l'a laissé entendre le cardinal légat ». Un autre journal de Rome commentait dans un article détaillé ces mots du titre: « Voici ce qu'a déclaré le pape après le congrès de Lourdes: « Je ne verrai pas un autre dogme! »

De cette manière, les fausses rumeurs d'un désaccord entre les théologiens réunis en congrès et le Saint-Siège se sont répandus partout. Le 16 septembre diverses agences catholiques de nouvelles reproduisaient ce bulletin de KIPA, *Agence catholique internationale d'information* (Fribourg, Suisse) n. 833: « Certains commentateurs des congrès mariologique et marial de Lourdes, se livrant à des suppositions gratuites, ont cru pouvoir se baser sur un passage du discours prononcé par S. Ém. le cardinal Tisserant, légat pontifical, pour lancer le bruit qu'un nouveau dogme, celui de la Méditation universelle de la B.V.M. allait être bientôt défini. En réalité, fait-on observer dans les milieux autorisés de Rome, le congrès a étudié la place que la doctrine catholique accorde à la Vierge dans la rédemption et n'a pas tiré de conclusions, bien que certains rapporteurs d'Amérique latine notamment, aient exprimé le désir que le dogme de la médiation universelle soit proclamé un jour... L'étude de ce point de l'enseignement catholique se poursuit, notamment à l'Académie Mariale Internationale présidée par le R.P. C. Balic, O.F.M. »

Parce que d'une part des renseignements peu exacts sont répétés sans discernement et que d'autre part se multiplient les postulations en faveur de la définition d'un cinquième dogme marial, l'Académie Mariale Internationale a jugé opportun de préciser quelques points.

1. Pendant l'année mariale, avant la tenue du congrès, sont parvenues à l'Académie Mariale Internationale de nombreuses pétitions dont certaines souhaitaient que le premier centenaire des apparitions mariales fût marqué par la définition de la médiation universelle de Marie. Communiquant ces faits au Souverain Pontife, le président de l'A.M.I. écrivait dans sa lettre du 13 juin 1958 que si cette demande ne lui déplaisait pas, il n'en croyait pas le moment venu pour trois raisons: la dernière définition est encore récente, la proclamation solennelle de vérités implicitement révélées exige une assez longue préparation, des discussions divisent encore les théologiens sur la nature de la coopération mariale dans l'économie du salut. L'heure fixée par Dieu ne semble pas avoir sonné. Conduit par cette persuasion, il n'osa pas proposer à la discussion des congressistes le vœu de certaines sections postulant la définition.

2. Cette attitude correspondait à la pensée du pape; bien que persuadé que les vérités mentionnées n'avaient pas atteint la maturité requise, jamais aucun pape ne les mit en lumière autant que Pie XII. Comme on le sait, assez souvent il a employé les formules: *Associée du rédempteur, généreuse associée du rédempteur, qui fut associée au rédempteur dans l'œuvre de notre salut éternel, dans l'œuvre du rachat humain, au point*

qu'elle consentit au moment de l'annonciation à la place de toute la nature humaine; souvent il affirma l'association intime de Marie avec le Christ: *Très étroitement unie à son fils elle le présenta sur le Golgotha au Père éternel, en y joignant l'holocauste de ses droits et de son amour de mère, comme une nouvelle Eve, pour tous les fils d'Adam qui portent la souillure du péché originel, Mystici corporis Christis AAS 35 (1943) 247; Dieu a voulu que dans l'œuvre de la rédemption des hommes la très sainte Vierge fût indissolublement unie au Christ, de sorte que le salut nous vînt de la charité et des souffrances de Jésus-Christ, intimement associés à l'amour et aux douleurs de sa mère, Haurietis aquas AAS 48 (1956) 352; cette association dans l'accomplissement de la rédemption d'une manière semblable à celle dont Eve fut associée à Adam, principe de mort, si bien que l'on puisse dire de notre rédemption qu'elle s'effectua selon une certaine récapitulation est présentée par Pie XII comme le deuxième fondement de la royauté mariale: La bienheureuse Vierge doit être proclamée reine non seulement à cause de sa maternité divine, mais aussi parce, selon la volonté de Dieu, elle joua, dans l'œuvre de notre salut éternel, un rôle des plus éminents...; comme le Christ, nouvel Adam est notre roi parce qu'il est non seulement fils de Dieu mais aussi notre rédempteur, il est également permis d'affirmer, par une certaine analogie, que la sainte Vierge est reine, et parce qu'elle est mère de Dieu et parce que, comme une nouvelle Eve, elle fut associée au nouvel Adam, Ad cæli Reginam AAS 46 (1954) 634.*

Il affirma que de cette association entraîne l'universelle dispensation des grâces: *Associée comme mère et ministre au roi des martyrs dans l'œuvre du salut humain, Marie lui reste perpétuellement unie par un pouvoir presque immense dans la distribution de toutes les grâces qui découlent de la rédemption, Radio-message Bendito seja o Senhor AAS 38 (1946) 266.*

Si, pendant son pontificat, Pie XII a sciemment évité le mot *corédemption* et n'a pas employé l'expression: Marie est cause efficiente partielle de l'économie du salut au stade de son accomplissement, il serait injuste de conclure qu'il n'a rien voulu dire ou de fait n'a pas dit ce qui est essentiel et ce que ne saurait dépasser aucune formule de définition en ce qui concerne la coopération mariale dans l'œuvre du salut au stage soit de l'acquisition soit de l'application.

3. La pensée de Pie XII sur l'étroite association de Marie au Christ dans l'œuvre de notre salut, son rôle social, sa maternité spirituelle et la distribution de toutes les grâces, assez claire dans les paroles si souvent citées des documents officiels, reçoit une nouvelle lumière par ceci: A peine porté à la chaire de Pierre, imitant la conduite de ses prédécesseurs pour les pétitions de la définition de l'assomption, il a voulu que les demandes de la définition de la médiation mariale fussent soigneusement recueillies et publiées comme première base de la future proclamation.

Pendant le congrès de Lourdes certains exprimèrent leur surprise que, sous un si grand pape marial, la fête de Marie médiatrice de toutes grâces fût supprimée. En fait il ne s'agit pas de suppression; pour diverses circonstances, la nouvelle fête de la royauté de Marie fut fixée au 31 mai. Aussi dès avant le congrès de Lourdes, pendant le triduum préparatoire célébré à Rome du 11 au 13 mai, avec la participation de LL. ÉÉmm. Tisserant, Micara, Pizzardo, Agagianian et de LL. EE. Théas et Traglia, un vœu fut-il émis pour l'institution dans l'église universelle d'une fête soit de l'Associée du Christ rédempteur, soit de la maternité spirituelle, soit de la médiation de toutes grâces; cette institution semblait facile puisqu'elle ne nécessiterait pas une

nouvelle fête mais la simple modification de l'une des deux fêtes inscrites au missel romain le vendredi de la passion et le 15 septembre des Sept Douleurs de Marie.

Ce vœu fut porté à Pie XII par la lettre du 13 juin mentionnée plus haut.

S. Ém. le cardinal E. Tisserant savait bien que Pie XII ne s'opposait nullement à ce vœu: il a déclaré dans une session solennelle du congrès de Lourdes que, à titre de légat, il se proposait de porter de nouveau au vicaire du Christ le vœu des *célébrités romaines*. Pie XII est décédé avant qu'il fut possible de l'informer de ce vœu comme de tout le congrès; l'espoir demeure que son successeur, Jean XXIII, glorieusement régnant, daignera déclarer s'il est opportun de poursuivre.

NÉCROLOGIE

RR.FF. L. Rainville, Philippe Auclair, O.M.I., R.S. Saint-Pascal-Baylon (Amanda Lemire), R.S. Ste-Théodora (Clara Vallée), P.S.S.F.; R.S. M.-Lucie (Évangéline Parenteau), P.M.; R.S. Marie-du-Verbe-Incarné, P.F.M.; R.S. Saint-Grégoire VII (Marie-Sarah Legrand), S.M.; R.S. M.-de St Alphonse-Rodriguez (M.-Philippe Guilmette), S.C.I.M.; R.S. Valérie Paré, S.C.J.; R.S. M.-Bernadette-de-l'Immaculée-Conception (M.-Éveline Brisson), C.C.; RR.SS. M.-de-Sainte-Euphrasie (M.-Louise Eugénie Mathilde Lescadre), M.-de-Sainte-Jeanne-de-Chantal (Blanche Benoît), M.-du-Calvaire (Émilienne Denault), B.P.; RR.SS. Marie-René (Thérèse Fontaine), M.-Louis-Gérard (Louise Véronneau), M.-Hyacinthe (Armandine Trudeau), Mary Eileen (Mary Theresa Clancy), M.-Caius (Joséphine Boileau), M.-Eulalie (Glaphire Hurteau), M.-Antoinette-de-Florence (Valentine Pilon), M.-Norbert (Ozélina Loisselle), M.-Louise-Albertine (Gilberte Goyette), M.-Lionel (Jeanne Richer), M.-Jules-de-Rome (Agnès Marcotte), M.-Évangéliste (Anna Gaudette), M.-Zélie (Maria Riopelle), J.-Marie-Alphonse (Alice Bourque), M.-Ange-Augustin, S.N.J.M.; RR.SS. Marie Blanche Sylvestre (Saint Louis Marie), M. Cécile Labelle (Sainte Marguerite de la-Paix), M.-Joséphine Raymond (Sainte-Victorienne), M.-Joséphine Campbell (Sainte-Thérèse-de la Sainte Face), M. Flore Marchand (Sainte Rose du-Cœur-de-Jésus), M.-Anne Aucoin (Saint-Paul-de-la-Trinité), C.N.D.; RR.SS. M.-Joseph-Alcide (Alice Joly), M. des Séraphins (Antoinette Ouellet), M. Achille (Cordélia Cyr), M.-Anne-Eulalie (Marie Richard), M.-Odila (Elmina Lanouette), M.-Léna (Léna Bolduc), M.-Clémence (Albertine Papineau), M.-Osias (Marie-Anne Delorme), M.-Louis-de-France (Aline Brissette), S.A.; RR.SS. M.-Louise Rivet, M.-Anna Ringuette, M.-Albina Levêque, M.-Pauline Nolin, M.-Émérilda Bélanger, M.-Rose Thibodeau, M.-Alma Perreault, M.-Aline Steingue, M.-Adèle Bélair, M.-Anne Comeau, Mère M.-Anne, Mère M.-Anne Grisé, Mère Évangéline Gallant, M.-Marguerite Paulet, M. Louise Pominville, M. Marcelline Dumas, S.G.M.; RR.SS. Theresa of the Cross (Béatrice Beauchamp), M.-Pierre Alfred (Marie-Ange Desrosiers), Marie-Ernestine Gauvin, M. Florine (Marie Anne Durette), Mère Gérard de-la-Providence (Carlotta Agnes Bambrick-McLellan), M.-Gabriel Marie-Adrienne Morel, M.-Zéphirine (Marie-Élisa-Évangéline Chaîné), F.C.S.P.; R.S. M.-Régina Lacoste (Marie-du-Sacré-Cœur), S.G.S.H.; RR.SS. M.-de-Sainte-Hilda (Agnès Reed), M.-de-Sainte-Julienne-de-l'Eucharistie (Noëlla Falardeau), M.-de-Saint-Charles-de-Milan (Antoinette Pauzé), C.S.C.

DIRECTIVES PRATIQUES : VIGILANCE

Comment, aujourd'hui, sauvegarder cette chasteté si chère à Jésus, donner son plein éclat à cet ornement indispensable des consacrés ?

Sacra Virginitas consacre ses dernières pages à ce problème. Elle développe longuement les deux moyens classiques : vigilance et prière. « Les moyens recommandés par le Divin Rédempteur lui-même pour une sauvegarde efficace de votre vertu sont une vigilance assidue et une constante prière : « Veillez et priez pour ne pas entrer en tentation ; l'esprit est ardent, mais la chair est faible ».

VIGILANCE

L'insistance du Pape sur une directive pourtant si connue nous force à réfléchir. On manquerait souvent de vigilance ! Des illusions, la témérité à jouer avec le feu, l'ignorance ou l'oubli des instincts mauvais qui nous séduisent poussent l'Église à crier gare.

Rappel d'abord d'une loi psychologique fondamentale, révélée par la foi : l'antagonisme irréductible entre la chair et l'esprit : Une vigilance de tous les instants et en toutes circonstances est absolument nécessaire, « car la chair convoite contre l'esprit, et l'esprit contre la chair ». Loi inchangeable, dans un monde aux coutumes et aux adaptations sans cesse en évolution.

Vigilance signifie évidemment mise en garde contre les tentations ; mais aussi effort, ascèse, entraînement, vertu proprement dite acquise par une pratique suivie. « Vigilance par laquelle nous faisons de notre mieux ce qui est en notre pouvoir ».

« Aussi faut-il veiller avant tout sur les mouvements des passions et des sens et les maîtriser par une vie volontairement austère et par la mortification corporelle pour les soumettre à la droite raison et à la loi divine ».

« Notre Rédempteur exige avant tout que nous ne consentions jamais au péché, même en pensée, et qu'avec la dernière énergie nous retranchions en nous tout ce qui pourrait ternir même légèrement la belle vertu. Sur ce point nul excès de vigilance ni de sévérité n'est possible. Et si une mauvaise santé ou d'autres raisons ne nous permettent plus de pénibles austérités corporelles, jamais elles ne nous dispensent de la vigilance et de la mortification intérieure ».

« On se dégage plus facilement des attraits du péché et des séductions des passions en les fuyant de toutes ses forces qu'en leur résistant de front: « Je m'enfuis pour ne pas être vaincu ». (S. Jérôme).

« Elle consiste à s'éloigner avec diligence des occasions de péché et surtout à élever notre esprit vers les réalités divines pendant les tentations: « Regardez celui qui vous aime ». (S. Augustin).

De cette ascèse poussée jusqu'à l'héroïsme, les raisons surabondent: Écriture, Père, expérience.

L'enseignement de Notre-Seigneur: « Je vous le dis: quiconque regarde une femme pour la désirer a déjà commis dans son cœur l'adultère avec elle. Si ton œil droit est pour toi une occasion de péché, arrache-le et jette-le loin de toi; il t'est plus avantageux de perdre un seul de tes membres que de voir tout ton corps jeté en enfer ».

L'exemple personnel de saint Paul: « Je meurtris mon corps et le tiens en servitude, de peur qu'après avoir prêché aux autres, je ne sois moi-même réprouvé ».

L'expérience des siècles: « Tous les saints et les saintes ont ainsi veillé sur leurs sens et en ont réprimé les mouvements, parfois violemment » jusqu'au buisson d'épines où un saint Benoît et un saint François se déchirent les chairs pour les dompter.

LE PÉCHÉ D'AUJOURD'HUI: LA TÉMÉRITÉ SE JUSTIFIAIT PAR UN SOPHISME.

La TÉMÉRITÉ: affronter la tentation pour s'aguerrir et s'entraîner à la vaincre. Cela s'applique même aux prêtres et aux futurs prêtres: « D'après certains, les chrétiens, et, en particulier, les prêtres ne doivent plus être des séparés comme autrefois, mais être présents au monde: il leur faut affronter le risque et exposer leur chasteté pour la mettre à l'épreuve. Les jeunes clercs doivent tout regarder pour s'habituer à tout voir sans trouble et pour s'immuniser ainsi contre n'importe quelle tentation; on les autorise aisément à fixer sans vergogne tout ce qui tombe sous leurs yeux, à fréquenter les cinémas, et même pour y voir des films interdits par les censeurs ecclésiastiques, à feuilleter n'importe quels périodiques, fussent-ils obscènes, à lire des romans à l'index ou interdits par le droit naturel ».

(*A suivre*)

CONSULTATIONS

9. *Une religieuse professe perpétuelle depuis 8 ans dans la catégorie des sœurs de service possède un indult lui permettant de compter parmi les sœurs de chœur. Si au terme du noviciat canonique, elle n'est pas admise dans la catégorie des sœurs de chœur pour des raisons légitimes, les religieuses qui en ont pouvoir peuvent-elles refuser à cette religieuse la profession ? Dans ce cas, cette religieuse doit-elle retourner dans la catégorie des sœurs tourières ? Si elle refuse, que convient-il de faire ?*

Précisons les réponses sommaires en les numérotant.

1. Il est entendu que soit inaptitude soit défaut d'esprit religieux suffisent à refuser à cette religieuse l'appel à la profession religieuse, tout comme cela se pratique pour les autres novices et comme cela est nettement affirmé au Code de Droit Canonique, canon 571. A ce point de vue, l'indult venu de Rome ne confère aucun privilège, si ce n'est celui d'accomplir un nouveau noviciat comme le dit le canon 558; pour le reste, cette religieuse est soumise aux prescriptions très claires du canon 571.

2. Dans le cas où cette religieuse est jugée inapte à la condition de sœur de chœur, normalement elle doit retourner dans la catégorie des sœurs de service. Sur ce point le Code de Droit Canonique ne contient rien de précis, mais en parlant du passage d'une religion à une autre au canon 633 § 2, il formule une règle qui peut s'appliquer ici: si la religieuse ne fait pas profession dans la catégorie de sœurs dans laquelle elle voulait passer, elle doit revenir à la première catégorie, à moins que dans l'intervalle le temps de ses vœux ne soit expiré; cette exception ne vaut pas ici puisqu'il s'agit d'une religieuse professe perpétuelle depuis 8 ans.

3. Si cette religieuse refuse de vivre dans la condition de sœur de service, il convient de lui signifier que son attitude entraîne son retour dans le monde. Les religieuses compétentes lui refusent l'admission à la nouvelle profession; elle-même refuse de retourner à sa condition première: il ne lui reste donc plus de place dans la communauté. Il faudra demander à Rome un indult de sécularisation en exposant tout le cas.

Montréal

ADRIEN-M. MALO, O.F.M.

10. *Conformément à la fin spéciale de notre communauté nous propageons certains objets de piété se rapportant à notre dévotion spéciale. Ces objets peuvent-ils être bénits seulement après que le prix en est versé ?*

Cela importe peu: ces objets peuvent être bénits d'avance en une quantité qui permette de répondre aux demandes courantes dans le but de n'être pas privé en l'absence de l'aumônier ou de n'avoir pas à le déranger à tout moment quand il est présent. Ce qui importe davantage, c'est de ne pas exiger une somme d'argent supérieure parce que l'objet est béni et surtout de respecter le décret de la S.C. du Concile interdisant aux clercs et aux religieux le commerce et le négoce, 22 mars 1950, cf. La V.C.R., 8 (1950) 201.

Montréal

ADRIEN-M. MALO, O.F.M.

11. *Nos aumôniers assimilent notre chapelle à un lieu de pèlerinage et partant se montrent favorables à la vente le dimanche de certains objets de piété; d'autres s'y opposent en formulant de sérieuses difficultés. Que faire ?*

Ce cas contient deux éléments importants: assimilation de la chapelle à un lieu de pèlerinage, puis vente les jours de dimanche. Ces deux cas relèvent de la compétence de votre Ordinaire. Soumettez-lui donc ces cas, demandez une solution et en pratique respectez-la religieusement.

Montréal

ADRIEN-M. MALO, O.F.M.

BOUQUET SPIRITUEL

AU

PAPE JEAN XXIII

suprême pasteur de l'Église catholique

A L'OCCASION DU PREMIER CENTENAIRE
DES APPARITIONS DE LOURDES

l'Académie Mariale Internationale

*qui a dirigé le IIIe congrès mariologique et
le Xe congrès marial international*

TENUS A LOURDES DU 10 AU 17 SEPTEMBRE 1958

SOUHAITANT

*une affirmation croissante des vérités révélées
une fervente vie chrétienne des peuples rachetés*

OFFRE AVEC GRATITUDE

messes célébrées	54,758
messes entendues	26,483,797
communions sacramentelles	17,305,510
communions spirituelles	70,431,735
visites au S. Sacrement	24,038,893
rosaires	14,550,646
chemin de la croix	4,217,952
angelus	33,098,044
prière papale pour l'Église du silence	13,651,835
mortifications	44,030,721
sacrifices	33,273,164
autres actes pieux	340,651,730
journées de prière	150,000
journées de souffrance et de sacrifice	208,114
heures d'adoration et heures saintes	2,389,092

RAPPORT SUR L'ANGÉLUS AU CANADA

La publication NUNTIA PERIODICA qui a fourni en latin la matière du présent fascicule de *La V.C.R.* porte au n. 6, p. 70 les lignes suivantes: *Les rapporteurs qui furent chargés de parler de l'angélus au congrès marial sont priés de rédiger leur texte de manière à faire l'histoire de la récitation de l'angélus dans leur pays et à indiquer l'état actuel de cette pieuse coutume. Pour cette raison, la date de la remise des manuscrits est prolongée jusqu'au 25 décembre 1959.*

Le soussigné ayant traité de ce sujet à la section canadienne du congrès marial doit donc faire l'histoire de l'angélus au Canada et décrire l'état actuel de cette pieuse coutume. Il recourt à la fraternelle collaboration des communautés religieuses; il s'adresse tout spécialement aux

**historiographes,
archivistes,
secrétaires,
responsables de la chronique,**

en vue d'obtenir aussitôt que possible les renseignements nécessaires.

Voici quelques questions aptes à diriger leur collaboration.

I — POUR LE PASSÉ: Est-il fait mention de la récitation de l'angélus dans

**votre règle,
vos constitutions,
votre directoire,
votre coutumier,
votre histoire ?**

Si vous répondez oui, veuillez reproduire le texte en entier et donner avec soin les références précises aux volumes qui peuvent être consultés.

II — POUR LE PRÉSENT: Quel est l'usage suivi dans votre communauté pour la récitation de l'angélus ?

**description de cet usage,
texte de la législation actuelle,
références précises.**

En vous remerciant d'avance pour les informations envoyées, je vous prie de croire qu'elles seront fidèlement insérées dans le rapport destiné à l'Académie Mariale Internationale et qu'elles figureront dans le volume spécial consacré à la question de l'angélus par l'Académie Mariale Internationale.

ADRIEN-M. MALO, O.F.M.